

Ressources de soutien médico-psycho-social à l'Université de Lille

L'équipe du laboratoire est à votre écoute pour échanger sur les difficultés que vous pouvez rencontrer pendant la thèse. N'hésitez pas à prendre contact (marie.derrien@univ-lille.fr ; corinne.helin@univ-lille.fr).

Vos représentant-es peuvent se faire vos porte-parole en cas de besoin. (camille.paccou@univ-lille.fr ; eloi.vincendet@univ-lille.fr).

À l'École doctorale, le dispositif « Mal à la thèse » permet de prendre un rendez-vous avec Pascaline Lamblé pour faire part des difficultés rencontrées : pascaline.lamble@univ-lille.fr

Voici d'autres contacts qui peuvent être sollicités

- **Le centre de santé (SUMPPS)**

Les étudiant-es peuvent y effectuer un examen de prévention, prendre rendez-vous pour des consultations pour toute question ou problème médical, gynécologique, psychologique, diététique ou social. Ils peuvent recevoir des conseils concernant leur santé, mettre à jour une vaccination, obtenir un certificat médical, ou encore adapter leurs études en lien avec un handicap. Les prestations de soin et prise en charge se font sans avance de frais, sur présentation de la carte vitale à jour (ou son attestation) et de l'attestation de mutuelle si l'étudiant·e en dispose.

Le centre dispose de 5 sites répartis sur les différents campus. **À Pont-de-Bois, le centre se situe à la Maison de l'étudiant (Bât. A, entrée A8).**

Pour se renseigner et/ou prendre rdv, le numéro à composer est le suivant : 03 62 26 93 00 (du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h).

- **La Maison de la Médiation**

Elle accueille les étudiant-es et les personnel·les soit au siège de l'université de Lille, rue Paul Duez, soit **le jeudi matin sur le campus Pont-de-Bois, salle B2.06, galerie forum central**. La Maison de la Médiation informe, prévient les comportements abusifs, les conflits. C'est un lieu d'écoute, d'analyse des situations et d'accompagnement, associée à des structures spécialisées : deux cellules de prévention et de lutte contre le harcèlement (sexuel/moral) et un référent discriminations.

- L'université de Lille met à disposition sur son site un **guide pour informer et accompagner les victimes et les témoins de violence** : <https://www.univ-lille.fr/universite/connaitre-les-engagements-qui-nous-guident/responsabilite-sociale/aides-et-outils-contre-les-violences>

L'établissement travaille aussi en partenariat avec d'autres lieux d'accueil

- **Centres médico psychologiques (CMP)** : Les CMP proposent à toute personne dans le besoin des consultations sans avance de frais avec des infirmiers, psychiatres ou psychologues, assistantes sociales.

Vous dépendez d'un CMP en fonction de votre lieu d'habitation : en Hauts-de-France, identifiez-le via le portail suivant : <https://www.f2rsmpsy.fr/annuaire-des-CMP> Pour les autres régions, contactez l'hôpital le plus proche.

- **BAPU** : Le BAPU propose des consultations avec des psychiatres ou psychologues d'orientation psychanalytique. Téléphone : 03 20 54 85 26 – Email : bapulilleg@mail.com

Enfin, il est possible de consulter des psychologues par téléphone ou de trouver une écoute auprès de lignes spécialisées

- **Nightline** : service nocturne d'écoute par les étudiants pour les étudiants (téléphone ou tchat), ouvert de 21 h à 2 h 30
Ligne francophone : 03 74 21 11 11 / Ligne anglophone (English) : 03 74 21 11 12
- **Psya.fr** : entretien avec des psychologues par tchat ou par téléphone 24h/24 7j/7
Login et mot de passe pour accéder à la plateforme : « crouslille »
Numéro vert : 0800 600 072 ou "Je chatte - instantané" directement sur <https://psya.fr/>
- **Fil Santé jeune** : échanges avec des médecins, psychologues, conseillers
Numéro : 0800 235 236 (anonyme et gratuit)
Tchat en ligne : <https://www.filsantejeunes.com/tchatindividuel>

Toutes les informations et les contacts sont disponibles sur l'intranet, accessible via votre ENT
<https://intranet.univ-lille.fr/etu/vie-pratique/sante/>